CONDITIONS.

Dix piastres par an—payables six mois d'avance.

Aucun abonnement ne sera arrêté, à moins que les arrérages n'aient été payés, et à moins que celui qui voudra suspendre son abonnement, n'en ait fait connaître son intention par écrit au bureau de L'ABEILLE, huit jours avant l'expiration du semestre courant.

Les avis se publient en anglais et en français, à raison d'une piastre par carré de chaque langue pour la première insertion et 50 cents pour les insertions subséquentes. Le carré est de DIX lignes, ou moins.

Les avis dont le nombre d'insertions ne sera pas limité, seront publiés jusqu'à ce qu'on les arrête, aux frais de ceux qui les auront envoyés.

On prend des abonnemens à l'année, pour publier les avis, à des prix raisonnables.

Aucun abonnement pour la campagne ne sera reçu à moins qu'on n'indique quelqu'un en ville chargé de payer régulièrement. Les lettres adressées à l'Editeur doivent être affranchies; dans le cas contraire, elles resteront à la poste.

POUR PITTSBURGH, CINCINNATI, LOUISVILLE et les ports intermédiaires.

Le bateau à vapeur LAFOURCHE, capitaine Morehead, ayant une partie de son frêt, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à TOURNE & BECKWITH.
20 mars Nouvelle-Levée, No. 15.

POUR PITTSBURG.

Le beau bateau à vapeur neuf, SENATOR, capitaine Green, est maintenant en chargement, et partira pour le port susdit. Pour fret ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
20 mars YORKE, MACALESTER & CO.

POUR LOUISVILLE & CINCINNATI.

Le bateau-à-vapeur de première classe CALEDONIA, capitaine Hall, ayant une partie de son chargement engagée, sera expédié pour les susdits ports. Pour frêt ou passage, ayant de bons emménagemens, s'adresser à bord, ou à
10 mars YORKE, MACALESTER & CO.

POUR BOSTON.

Le beau navire paquebot, MAJESTIC, doublé en cuivre, capt. M'Lellan, ayant la majeure partie de son chargement engagé, sera expédié sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, vis-à-vis le poteau No. [illegible], ou à
26 mars STETSON & AVERY.

POUR NEW-YORK. Nouvelle Ligne.

Le navire ALABAMA, (paquebot du 8 avril), capitaine Gurnsrnar, sera expédié avec un chargement le 27 du courant. Pour frêt ou passage, s'adresser à
24 mars WM. G. HEWES.

POUR LA HAVANE.

Le beau brick, fin voilier, SOCORRO, doublé et chevillé en cuivre, capitaine F. Torres, partira incessamment. Pour frêt ou passage, s'adresser à bord ou aux consignataires rue Dumaine, No. 17.
29 mars—3

A FRETER.

Le beau brick MARGARET, capitaine Lord, peut porter environ 300 boucauts de sucre, s'adresser à WM. G. HEWES,
20 mars rue du Camp, No. 9.

POUR ARRANSAS, (Texas.)

La belle goël. NATAVE, capitaine W. Auld, ayant une partie de son chargement engagée, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine, à bord, vis-à-vis le ferry, ou à
J. W. COLLINS,
8 mars rue de la Levée.

A VENDRE OU A FRETER.

La belle goëlette neuve BONITA, doublée et chevillée en cuivre, construite à Baltimore en juin dernier, des meilleurs matériaux; elle tire peu d'eau et a une belle cale pour sa grandeur. S'adresser à
20 fév HARRISON, BROWN & CO.

LIGNE DE PAQUEBOTS POUR BALTIMORE.

Les beaux bricks, doublés en cuivre, ARIEL, AJAX et BOURNE, feront à l'avenir ces voyages. Les armateurs espèrent mériter l'encouragement du public, tant par l'expérience des capitaines que par les bons emménagemens des navires.

☞ Le brick ARIEL est maintenant prêt à recevoir un chargement. Pour frêt ou passage, s'adresser au capitaine Banks à bord, ou à
24 janv J. W. ZACHARIE & Co.

CALIGRAPHIE.

SYSTEME CASTÉRIEN.

MR. [illegible]BEAR engage les Messieurs et les Dames de la Nouvelle-Orléans, à venir visiter son établissement, encoignure des rues de Chartres et Conti, No. 92, afin de voir les progrès rapides qu'ont faits les personnes depuis l'âge de 8 jusqu'à 45 ans qui ont pris des leçons de lui.

N. B. La méthode qu'on emploie pour montrer aux dames, leur donne une *écriture nette, expédiée et fashionable.* Elles peuvent aller prendre leurs leçons à son établissement, ou les recevoir chez elles.

Les classes sont distribuées pour le jour et le soir, de manière à faciliter toutes les personnes qui désirent profiter de l'occasion.

☞ Cette semaine, il commencera de nouvelles classes.

M. D. réfère le public aux personnes dont les noms suivent qui ont visité son établissement. Son Exc. le gouverneur *Roman*; *D. Prieur*, maire de la ville; Rév. évêque *L. D. Nerke*, Rév. *T. Clap*, Rév. *J. Moni*, *L. C. Duncan*, *J. A. Maybin*, *A. Grailhe*, *J. W. Agnew*, Rév. *Mr. Nash*. 8 avril—15,3ps.

AVIS.—M. VITO VITI, rue Conti, No. 15, prie respectueusement les personnes qui ont acheté des objets à sa dernière vente, de venir les réclamer attendu qu'il doit quitter la ville dans quelques jours. Il vendra en même temps, à l'amiable et à bas prix, quelques jolies Pendules, récemment reçues et qu'il vient de déballer, dont les sujets méritent d'attirer l'attention des amateurs; savoir: la Mort de Rolla, la Princesse de Navarre, et quatre colonnes corinthiennes, de marbre noir, avec un dôme doré; aussi, divers autres objets et un assortiment de Marbres, Albâtres et Vases chinois, Dessus de Tables sondés, Joaillerie, &c. &c. 3 avril—3fs

AIGUILLES, CISEAUX, RASOIRS superfins, &c. &c.—Reçus par le Nimrod de Liverpool, et à vendre par les soussignés:

100,000 Aiguilles superfines en petites boites en maroquin, contenant 100 aiguilles chaque depuis No. 6 à 12, de la même qualité que celles qui dernièrement etaient tant recherchés par les Dames de cette ville. 2 douz. cartes Ciseaux fins, grandeurs assorties, 2 do. do. Canifs de divers modèles; Rasoirs de première qualité en boites de 7, 4 et 2—tout de la manufacture de Rogers & Sons;—Porte crayons superbes en or, d'un travail extrêmement soigné; 2 grosses Crayons à dessin, de Brookman & Langdon; Couleurs de Newman, en boites contenant 24 et 18 couleurs chaque; do avec couvertures à tiroir à 18, 12 et 6 couleurs chaque; Papier à Dessein de toutes les grandeurs de 1ere. qualité, 100 rames de papier à lettres d'une teinte bleue très foncée, ayant droit au drawback; de plus quelques douzaines paquets plumes royales, do. Perryan pens.
E. JOHNS & CO.
No. 113, Rue de Chartres et Encoignure des rues du Camp et de la Commune, 29 mars.

AMANDES.—20 sacs, récemment reçus par le navire Tennessee, à vendre par
17 mars WM. G. HEWES, rue du Camp.

REMEDE DU DR. LEROY.—Le soussigné vient de recevoir par le Salem, un assortiment de purgatif et vomi-purgatif du Docteur Leroy, garanti véritable et venant directement de la pharmacie "Leqroy Cottin" à Paris les personnes qui tiennent à avoir le véritable remède de Leroy sont invitées à venir examiner celui-ci. F. P. DUCONGÉ,
21 fév encoignure Conti et Chartres.

ON a besoin de 45,000 gallons de Melasse à premier [illegible] par des habitations. S'adresser au No. 15, rue du Camp. 6 mars

CHALETS D'HEMBES DE CANTON.—W. W. C. Norris & Co., rue de Chartres, No. 38, a récemment reçu trois caisses [illegible] d'herbes blanche à [illegible]. 14 mars

VITRES.—500 caisses de [illegible], assorties, reçues par le brick Julia, et à vendre par
14 mars A. QUERTIER & BOUTIN.

COUVERTURES françaises.—[illegible] balles à vendre par 16 mars J. SAGER.

LE soussigné a reçu par les derniers arrivages, les articles suivants ayant droit au *drawback* et convenables pour les marchés mexicains: Ruban étroit, [illegible] et français, [illegible] commune pour mousquetaires. JOSEPH SPRINGER,
16 mars rue de Chartres, No. 37.

[illegible] Ligne de Paquebots [illegible]

[illegible] communications [illegible] la ligne de Paquebots, composée des navires suivants, vient d'être établie. Les départs auront lieu comme suit:

Navire LOUISVILLE, capitaine Price.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 novembre,	12 octobre,
5 février,	28 décembre,
20 avril,	13 mars,
5 juillet,	28 mai,
20 septembre,	[illegible]

Navire NASHVILLE, capitaine Rathbone.

De la N.-Orléans.	De New-York.
5 décembre,	28 octobre,
20 février,	13 janvier,
5 mai,	[illegible]
20 juillet,	13 juin,
5 octobre,	28 août,

Navire NATCHEZ, capitaine Reed.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 décembre,	[illegible]
5 mars,	[illegible]
20 mai,	[illegible] avril,
5 août,	[illegible]
20 octobre,	[illegible] septembre.

Navire CREOLE, capitaine Page.

De la N.-Orléans	De New-York.
5 janvier,	[illegible] novembre,
20 mars,	[illegible]
5 juin,	[illegible] avril,
20 août,	[illegible]
5 novembre,	[illegible] septembre.

Navire HUNTSVILLE, Capt. Stoddard.

De la N.-Orléans.	De New-York.
20 janvier,	[illegible]
5 avril,	[illegible]
20 juin,	[illegible]
5 septembre,	[illegible] juillet,
20 novembre,	[illegible] octobre.

Tous les navires ci-dessus sont neufs, de la première classe et du port de plus de 500 tonneaux. Ils tirent peu d'eau ayant été construits à N.-York, absolument pour ces voyages. Leurs chambres sont arrangées avec la plus grande élégance. On y trouvera toujours des approvisionnemens de tout genre et de première qualité, et rien ne sera négligé pour la commodité et l'agrément des passagers.

Ces paquebots sont commandés par des capts. expérimentés dans ces voyages et qui feront tous leurs efforts pour satisfaire. Ils seront toujours remorqués par des bateaux-à-vapeur en montant et en descendant le fleuve, et la plus grande ponctualité sera observée dans les jours de départ. Pour fret ou passage, s'adresser à FOSTER & HUTTON.

☞ Ces paquebots ne prendront qu'autant de passagers qu'il y a de cabines. [illegible] janv.

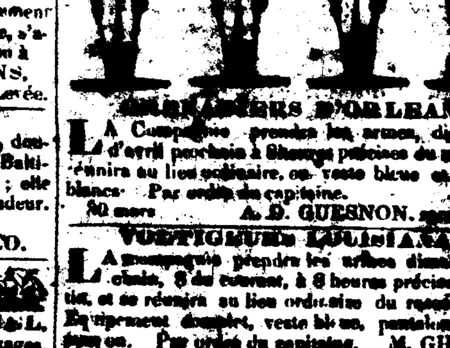

GRENADIERS D'ORLEANS.

LA Compagnie prendra les armes, dimanche 8 d'avril prochain à 8 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire, en veste bleue et pantalons blancs. Par ordre du capitaine.
30 mars A. D. GUESNON, sergent-major

VOLTIGEURS LOUISIANAIS.

LA compagnie prendra les armes dimanche prochain, 8 du courant, à 8 heures précises du matin, et se réunira au lieu ordinaire du rassemblement. Equipement complet, veste bleue, pantalon blanc et plumet. Par ordre du capitaine. M. GRAPOS,
5 avril sergent-major.

PIANOS FORTE, GUITARES ET MUSIQUE.

LES soussignés viennent de recevoir par le brick Comet, du Hâvre, et offrent à vendre 3 SUPERBES PIANOS carrés dont un en bois de Cambari, les deux autres en bois d'Acajou avec sommiers métalliques, en fer fondu, et double tables d'harmonie à 6 octaves et demie, de la fabrique de Messrs. I. Pleyel & co., de Paris.

2 PIANOS en bois d'Acajou, sommiers de fer à 6 octaves, de la même fabrique.

Une caisse contenant des GUITARES françaises à mécanique patentée.

Un assortiment de musique nouvelle pour tous genres d'instrumens de musique. E. JOHNS & CO.,
23 mars rue de Chartres, No. 113.

☞ M. Johns comptant partir incessamment pour l'Europe, offre les articles ci-dessus mentionnés à des prix réduits, pour du comptant ou des billets [illegible].

TRAITES sur les Etats-Unis, à vendre par
20 mars [illegible] AGER.

TRAITES sur Paris, en vendre par
F. [illegible],
30 mars [illegible] No. 63.

GENIEVRE DE HOLLANDE.—12 pipes en débarquement du navire Majestic, de Boston, à vendre par STETSON & AVERY,
27 mars rue du Camp, No. 31.

BOEUF de première qualité, inspecté, en barils et demi-barils; 20 quarts de barriques Vin de Sherry, bonne qualité, maintenant en dépôt à la douane et ayant droit au *drawback*, à vendre par
27 mars STETSON & AVERY.

CHAUX.—[illegible] barils Chaux de Thomaston, en bon ordre. S'adresser à
WM. H. IRELAND,
Encoignure des rues des Magasins et Girod,
26 mars faubourg Ste. Marie.

LES soussignés viennent de recevoir et offrent à vendre, dans leur magasin, encoignure des rues de Chartres et St. Pierre.

Champagne, Noix et Noisettes; Thon mariné, Olives farcies, Champignons, Pâtés de toutes espèces, Saucissons de Lyon et de Marseille; Truffes à l'huile, Lentilles, Moutarde de Maille et de Londres; [illegible] Limons frais; 600 boîtes Sardines, à l'huile et [illegible] en boites et en demi-boites, de Nantes et de Lorient; Amandes à la princesse, coque tendre; 1200 Liqueurs converts; Absynthe, Eau verte cristallisée, Kirschwasser, Maraskino de Zara, Ratafia de Grenoble, Curaçao de Hollande, et autres liqueurs assorties; Fromage de Gruyère, de pâte grasse, de Goshen, de crème rouge 100 caisses et demi-caisses Raisin en grappe; Vin en caisses, diverses qualités.

Ils ont aussi en magasin: Sucre, café blanc de baleine, chandelles de suif, saumon et tous les articles qui concernent la grocerie, qu'ils vendront en gros et en détail.
17 mars CLAPIER & MICOUD.

200 SACS café vert de la Havane, récemment reçus, à vendre par THAYER, HURD & CO.
10 mars rue des Magasins, No. 29.

WHISKEY.—[illegible] barils vieux Whiskey de Monongahela, 30 demi-barils dito, en débarquement du bateau-à-vapeur Henry Clay, à vendre par
TOURNE & BECKWITH,
17 mars Nouvelle-Levée, No. 15.

M. ELISÉE HOVEY est prié de se présenter chez M. F. Perret, rue Toulouse, No. 63.
17 mars

VITRES.—[illegible] caisses de VITRES assorties, de 8 sur 10, et 10 sur 12, de Philadelphie, à vendre par YORKE, MACALESTER & CO.
17 mars

REÇU et à vendre par les soussignés, un nouvel approvisionnement de plumes de Perryans, cire à cacheter, [illegible], rouge et noire, &c. do. Allemande, 1ère. qualité. E. JOHNS & CO.,
Rue de Chartres, No. 113, et encoignure des rues du Camp et de la Commune. 15 mars.

LETTRES de Change sur New-York, Boston la France et Londres, à vendre par
12 mars THEO. NICOLET & CO.

363 sacs CAFE du vert, de la Havane, à vendre par HARRISON, BROWN & CO.
12 mars rue Royale, No. 117.

TOILE A VOILE de la manufacture renommée de Colt, la même qui est employée dans la marine des Etats-Unis, à vendre par
HARRISON, BROWN & Co.
12 mars rue Royale, no. 117.

81 BALLES FOIN de première qualité, en débarquement du navire Creole, de New-York, à vendre par [5 mars] FOSTER & HUTTON.

100 [illegible] mais, pour [illegible]
STETSON & AVERY.

HUILE DE BALEINE.—[illegible] Huiles d'huile et 100 caisses Blanc de Baleine, de qualité supérieure, en débarquement du navire Majestic, de Boston, à vendre par
23 mars STETSON & AVERY.

A VENDRE—En débarquement du brick les Trois Sœurs, 4 caisses SANGSUES choisies, de premier qualité, à vendre à la pharmacie du soussigné, au coin des rues Royale et St.-Pierre.
[illegible] mars FORESTIER.

LES soussignés offrent à vendre les Marchandises suivantes, savoir: 100 balles Toile de Russie écrue, et 25 do. blanche, ayant droit au drawback; 64 do. du pays, 4-4, et 100 do. 3-4; 10 do. blanche, à [illegible], de 40 pouces de large; quelques balles de batiste [illegible].

VINS—300 quarts et 100 bls. Malaga sec; 60 quarts vin Madère de San Lucar et de Sicile; 60 caisses vin de Castille; 70 barils Aloses; 100 demi-caisses [illegible]; 400 sacs Salpêtre; 120 caisses Blanc-de-Baleine.
[illegible] mars LINCOLN & GREEN.

CORDES D'EMBALLAGE, &C.—1000 rouleaux Cordes d'emballage du Kentucky, 100 balles Fil à voile, Pêches sèches en barils, Papier de paille pour enveloppe. A vendre par
YORKE, MACALESTER & CO.
[illegible] mars rue du Camp, No. 63.

WM. G. HEWES, rue du Camp, No. 9, a à vendre:

200 pièces Toile à voiles de Russie, 300 do. Toile à drap de Russie, 100 do. Nankin, 300 barillets Vin de Malaga, 100 do. Eau-de vie d'Espagne, ayant droit de *débenture*; 70 pièces Dundee, 10 bales Toile à draps de 5-4, 10 do. Toile à voiles, 90 ballots et 35 caisses Cire blanche, 5 caisses Pelles, 25 do. Hâches, 15 do. Paniers différentes grandeurs; 4 malles Mouchoirs de Madras, 90 caisses Blanc-de-Baleine, 8 do. Gingembre, 150 do. Raisins, 20 sacs Amandes; 100 do. beau Café, 30 barillets Tabac manufacturé, 25 do. Salpêtre rafiné, 300 do. Clous coupés, 3 pipes Genièvre imitation Hollande, 10 barils Alcohol, 40 do. Huile à tanner, 70 tierçons Riz, 130 Serres de grillage, 2 grands Drays, 5 quarts de barriques Vin doublé [illegible]. 17 mars

WM. FADEUILHE & CO, Marchands tapissiers, rue de la Douane, No. 45, ayant acheté le fond de M. West, tapissier, l'ont augmenté d'un large et riche assortiment de papiers et bordures pour appartements, ainsi que franges et galons en soie, ornements dorés, pour confectionnement de rideaux et draperies de salon, récemment importés de Paris.

Le sieur Wm. Fadeuilhe, par son expérience des grands travaux qu'il a exécutés à Paris, et depuis quelques années, à Washington, capitale des Etats-Unis, sollicite l'encouragement des dames et messieurs de la Nouvelle-Orléans, ainsi que des environs qui auraient besoin de faire faire des rideaux et draperies, tapis, sofas, chaises, berceuses, ainsi que tout ce qui appartient à la partie de tapissier; les personnes de la campagne qui auraient besoin de matelas en crin et en mousse, ainsi que lits de plume et tout ce qui appartient à la partie de tapissier en général, sont priées de venir à notre établissement, où nous sommes déterminés de vendre à un prix modéré. Références, MM. Albin Michel, vice-consul de France; Dominique Bouligny; Carleton; W. Montgomery; Jaudon, caissier de la banque des Etats-Unis. 15 mars—1m.

MAGASIN A BON MARCHÉ.

LE soussigné offre à vendre aux dames de la ville, et aux habitants, un bel assortiment de mousseline imprimée; do. blanche pour blouse; do. en 1re. qualité pour moustiquaire; do. à raies en couleurs; tarlatanne brochée et mouchetée en différentes couleurs, &c. &c.; pour les Messieurs un joli assortiment d'étoffes nouvelles pour le printems, pour pantalons et pour gilets, &c. &c. A. GILLY,
15 mars rue Conti, No. 30.

A VENDRE.—[illegible] sacs CAFÉ de la Havane, première qualité. S'adresser à
J. CHALARON,
20 fév [illegible]

819 CAISSES chandelle de suif, de première qualité, de la manufacture de James [illegible] & Co., en débarquement du navire [illegible], à vendre par WM. G. HEWES,
[illegible] mars No. 9, rue du Camp.

SUCRE.—143 boucauts qualité supérieure, sur une habitation, à [illegible] mille au dessous du Détour, côté [illegible], à vendre par
[illegible] DUCROS & MORPHY.

659 BARILLETS clous coupés et pointes, reçus par le navire John Sergeant, à vendre par WM. G. HEWES,
26 mars No. 9, rue du Camp.

MACHINE A VAPEUR.—La machine du bateau à vapeur Oregon, est offerte en vente à bas prix. S'adresser à bord du Seguin. 26 mars

A VENDRE.—Un assortiment de FAIENCE, propre aux marchés du Mexique, reçu par le Bixby, de Liverpool, à vendre par V. AICARD,
30 mars No. 37, ancienne Levée.

AMANDES.—30 balles amandes récemment reçues, à vendre par
TOURNE & BECKWITH.
26 mars Nouvelle Levée, No. 15.

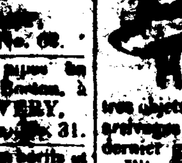

Mme. FANNY FRYER, a l'honneur d'annoncer son changement de domicile, son magasin est maintenant No. 100, toujours rue Royale, entre Orléans et St. Pierre. Elle a une grande variété de chapeaux de paille et d'autres objets de nouveauté, et elle attend par les premiers arrivages de France un grand assortiment d'articles du dernier goût.

Elle désire tous ses soins à mériter la continuation de la confiance qu'on lui a déjà accordée.
14 mars

Magasin d'articles nouveaux de Paris, rue de Chartres No. 80.

ALEX. PAYA, venant de France, offre à vendre un joli assortiment de bijouterie en or et doré, parfumerie fine, quincaillerie do., porcelaine, ombrelles, parfeuilles, nécessaires de femmes, brosses, ciseaux, corbeilles à ouvrage en bois de Spa, papier français, gravures et lithographies en tous genres, librairie, objets d'histoire, romans, tableaux modernes, et une infinité d'objet de fantaisie. 1 mars

REÇU de France, par le Salem, venant du Havre, et à vendre par L. CHOLSNE, parfumeur, rue Royale, entre Ste. Anne et Dumaine, un grand assortiment de parfumerie 1re. qualité, consistant en: 300 douzaines crême de pêche, pour blanc et verts; 100 douzaines régénérateur de cheveux; 400 douzaines pommade très fine, assortie de dix odeurs différentes; 172 douz. flacons nouveaux huile antique pour les cheveux, et odeurs pour le mouchoir; eau de vie de Lavande double et ambrée; de très jolies parfume rie de tout genre, dans des vases et flacons nouveaux; des crêmes de savon, d'amande et autres, en boites cristal et porcelaine; crême de concombre et de limaçon, très fraîche.

Na. Tous ces articles, qui sont de 1re. qualité, seront vendus à des prix très modérés.

Les crêmes de perse et les pommades, sont en verre en étain et avec de très jolies étiquettes. 21 fév

A VENDRE par le soussigné, Bretagnes françaises larges et étroites, ayant droit au *drawback*; vin rouge de Médoc en barriques, de l'année 1827; idem en caisses de 12 bouteilles, de Las Cases, Lestriffe, et St. Julien (Médoc) de 1827; Bouchons pour bouteilles, en sac d'un millier et cinq-cents; Vin rouge en caisses de 12 bouteilles, Gruau-Larose; Liqueurs fines aux Larmes du Général Foy, en caisses de 12 bouteilles; Vin blanc en tierçons; Chandières à sucre assorties, et Grilles de fourneaux; un Moulin complet pour sucrerie. 8 mars J. B. LABATUT.

VIN DE MADERE, 1 pipe, 12 demies, 6 quarts et 16 huitième de pipe, vieux Madère, L. P., de qualité supérieure, reçus par le navire Triton, de Madère, à vendre par J. W. ZACHARIE & CO.
9 mars rue Bienville, No. 80.

SUPERBES BAROUCHES.—Les soussignés ont reçu par le navire Triton, une élégante Barouche pour quatre chevaux, considérée comme la plus belle qui ait été importée à la Louisiane. Les amateurs sont invités à venir l'examiner.

Aussi, un assortiment de VOITURES.
8 mars WALTON, rue de la Douane.

CUIRS.—[illegible] cuirs de boeufs propres aux [illegible] de l'ouest, à vendre par
8 mars STETSON & AVERY, rue du Camp.

5 BOUCAUTS Teinture de Mudder, à vendre par YORKE, MACALESTER & CO.
6 mars

CAFE.—150 sacs beau Café de la Havane, en débarquement de la goëlette Félicia, à vendre par
6 mars A. QUERTIER & BOUTIN.

LETTRES de Change sur Boston, à vendre par
8 fév LINCOLN & GREEN.

VENTES PAR LE REGISTER.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.* Mardi, 24 avril 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu James M'Karaher, une Négresse nommée Diana, âgée d'environ 55 ans, borgne.

Conditions: comptant. Par ordre de la cour.
22 mars MARTIN BLACHE, register.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 17 avril, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, les esclaves suivants, appartenant à la succession de feu William Blunt, savoir: Rose, négresse âgée d'environ 22 ans, blanchisseuse et repasseuse; Kelly, mulâtresse âgée d'environ 30 ans, blanchisseuse, repasseuse et domestique; Sam, mulâtre âgé d'environ 30 ans, barbier et domestique; Daniel, nègre âgé d'environ 35 ans, journalier; Claiborne, nègre âgé d'environ 24 ans propre à toute espèce de travaux. Conditions: 6 mois de crédit, en billets endossés à la satisfaction des curateurs, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour. MARTIN BLACHE,
15 mars Register.

N. B. L'acte de vente sera passé par devant H. Pédesclaux not. pub. aux frais de l'acquéreur. 9 fév

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testaments.*—Vendredi, 20 avril 1832, à midi, j'exposerai en vente à la Bourse, pour le compte de la succession de feue Chelanie Pleurissen, décédée épouse de Mr. L. R. Charbonnet: Un lot de terre, situé au faubourg Delor, à l'encoignure des rues Tchoupitoulas et Gaiennié, et ayant 30 pieds de face à la première, sur 120 pieds de profondeur et face à la dernière. Un autre lot de terre, attenant au précédent sur la rue Tchoupitoulas, et ayant 30 pieds de face sur 120 pieds de profondeur; Un autre lot de terre, attenant aux deux précédents sur la ligne du fond, et ayant 40 pieds de face à la rue Gaiennié sur 120 pieds de profondeur; le tout mesure française.

Conditions: un quart comptant, et le reste à un et deux ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour. MARTIN BLACHE, Register.

N. B. Les actes de vente seront passés par Félix de Armas, notaire, aux frais des acquéreurs. 20 mars

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Register des Testamens.*—Mardi, 24 Avril 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feue MARIE DESTORGES veuve de feu Guillaume Bénite, les esclaves et propriétés ci-après; savoir: TOM, nègre Africain âgé d'environ 60 ans, adonné à la boisson; JACQUES, âgé d'environ 45 ans, bon charretier depuis longtems dans le pays; GABRIEL, nègre créole âgé d'environ 45 ans, charretier et confiseur; PROSPER, nègre créole âgé d'environ 24 ans, bon-charretier, cuisinier et domestique de maison; AGLAÉ, négresse Africaine, depuis son enfance dans le pays, bonne cuisinière et blanchisseuse, bonne domestique de maison, âgée d'environ 38 ans; LUCY, négresse Américaine âgée de 27 ans, blanchisseuse, bonne domestique de maison, un peu cuisinière, avec ses deux enfans nommés MOSES, âgée d'environ 6 ans et GEORGE, âgé d'environ 2 ans; LOUISE, négresse âgée d'environ 26 ans, cuisinière et blanchisseuse, bonne domestique de maison,

PROPRIÉTÉS FONCIÈRES.

Un LOT de terre situé en cette ville, à l'encoignure des rues St. Louis et Bourgogne, ayant 36 pieds 7 pouces de face à la rue Bourgogne, sur 97 pieds de profondeur et face à la rue St. Louis (le tout mesure française) avec tous les édifices qui sont dessus, le dit lot de terre est borné du côté de la rue Bourgogne par la propriété de Dr. Herman, et du côté de la rue St. Louis par celle de A. Naquesse.

CONDITIONS: les esclaves à comptant et le reste à 6 et 12 mois de crédit, et le lot de terre à 1, 2 et 3 ans de crédit, en billets endossés à la satisfaction de l'administrateur avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour.
MARTIN BLACHE, Régister.

N. B. Les actes de vente seront passés par devant Octave de Armas, Not. Pub., aux frais des acquéreurs.
21 mars.

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Vendredi, 6 Avril prochain, à midi, j'exposerai en vente, à la Bourse, pour le compte de la succession de feu Jonathan S. Smith,

DEUX LOTS DE TERRE, situés au faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, et désignés par les Nos. 16 et 36 sur le plan annexé à un acte, en l'étude de G. R. Stringer, notaire, sous la date du 18 Février 1831; le lot No. 13 ayant 41 pieds 2 pouces sur la rue Jersey, et 40 pieds 11 pouces sur la ligne du fond, sur 200 pieds de profondeur et face à la rue Joséphine; et le lot No. 36 ayant 41 pieds 2 pouces sur la rue Jersey, 41 pieds sur la ligne du fond, et 100 pieds de profondeur et face à la rue Ste. André.

La moitié indivise d'un lot de terre, situé Paroisse Jefferson, derrière le faubourg Lafayette, à l'encoignure des rues Jackson et Brainard, désigné par le No. 6 sur un plan en l'étude de Carlile Pollock, et ayant (mesure française) 277 pieds de face à la rue Jackson, sur 300 de profondeur et face à la rue Brainard, avec les améliorations qui sont dessus.

DEUX LOTS DE TERRE, situés sur le chemin du Bayou, et désignés par les Nos. 14 et 15 sur un plan dressé par L. Bringier, arpenteur général, et déposé en l'étude de Théodore Seghers; le lot No. 15, faisant encoignure et ayant 40 pieds de face au chemin du Bayou, sur 100 pieds de profondeur et face au chemin de Milne; et le lot No. 14 ayant 40 pieds de face au chemin de Milne, sur 80 pieds de profondeur. Ces deux lots n'appartiennent que pour une moitié indivise à la succession, mais le propriétaire de l'autre moitié consent à la vente.

CONDITIONS: Les deux premiers lots au faubourg Lafayette, payables comme suit: $100 comptant, l'acquéreur se chargeant du paiement de deux billets de $183 75 chaque, et payables l'un le 12 février 1833, et l'autre le 12 février 1834, et la balance du prix d'adjudication à 12 mois de crédit; la moitié indivise du lot à l'encoignure des rues Jackson & Brainard, payable $1200 comptant, et la balance à 12 mois; et les 2 lots sur le chemin du Bayou, à un crédit de 12 mois, l'acheteur se chargeant du paiement de 3 billets, garantis par hypothèque sur les dits terrains, et payables le 15 novembre de chacune des années 1832, 1833 et 1834, chacun de $[illegible]; le tout en billets endossés à satisfaction, du jour de la vente, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la cour, MARTIN BLACHE, régister.

N. B. Les actes de vente seront passés par Théodore Seghers notaire, aux frais des acquéreurs. 6mars

COUR DES PREUVES.—*Vente par le Régister des Testamens.*—Jeudi 5 Avril 1832, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Felipe Bosticha *alias* Philippe Dodé, la propriété suivante, savoir:

Un lot de Terre situé dans le faubourg Marigny, rue d'Amour, désigné par le No. 270 ayant environ 30 pieds de face sur environ 120 pieds de profondeur.

Conditions: Un tiers comptant, un tiers à un an, et un tiers à 2 ans de crédit, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, Régister.

N. B.—L'acte de vente sera passé par devant L. Pénand, Not. Pub. aux frais de l'acquéreur. 8 mars.

COUR DES PREUVES—*Vente par le Régister des Testamens*—Jeudi 5 avril, j'exposerai en vente à la Bourse, à midi, pour le compte de la succession de feu Jean-Louis Henry Ramel, les propriétés suivantes, savoir:

Un lot de TERRE situé au faubourg Ste. Marie, ayant 60 pieds de face à la rue Perdido, sur cent pieds de profondeur, avec les édifices qui sont dessus.

La jouissance jusqu'au 4 d'Avril 1843 d'un Ilet No. 66, compris entre les rues de la Promenade, Bassin, St. Pierre et Villeré, avec les édifices qui sont dessus, le dit Ilet sujet à une rente annuelle de $49 en faveur de la Corporation de la ville de la Nlle-Orléans. Les édifices qui sont construits ou qui seraient construits sur le dit Ilet appartiendront à la Corporation après le 4 d'Avril 1843.

Conditions: Un quart comptant et le reste payable à 12, 18 et 24 mois de crédit, en billets endossés à satisfaction et hypothèque spéciale jusqu'à parfait paiement. Par ordre de la Cour.
MARTIN BLACHE, Reg.

Les actes de vente seront passés pardevant H. Pédesclaux, not. pub. 8 mars.

COUR DES PREUVES.—Avis est par le présent donné aux créanciers de la succession de feu Alonzo Burnabeu, ou à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire sous 10 jours les raisons pour lesquelles le compte rendu par l'exécuteur testamentaire du dit défunt ne serait point homologué, et le curateur déchargé de ses fonctions.
Par ordre de la cour.
27 mars MARTIN BLACHE, Register.

COUR DES PREUVES.—Attendu que Théophile Masarty a présenté une pétition à la cour, à l'effet d'obtenir des lettres de curatelle à la succession de feu Henry Hugon, h. de c. l.; avis est donné à tous ceux que cela peut concerner, d'avoir à déduire, sous 10 jours, les raisons pour lesquelles il ne serait pas fait droit à la dite pétition. Par ordre de la Cour,
16 mars MARTIN BLACHE, Régister.

VENTES A L'ENCAN.

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 7 du courant, à midi, il sera vendu à la Bourse, SEPT TERRAINS de valeur, situés au faubourg Plaisance, à environ 3 ilets du fleuve, et faisant face à un chemin de 110 pieds de large: savoir: les Terrains Nos. 30 et 31 mesurent ensemble 315 pieds de face sur 340 de profondeur (mesure française.) Les bâtisses consistent en une maison avec cuisine, écurie &c. Les Terrains Nos. 34, 36, 38, 40 et 42, ont chacun 120 pieds de face au dit chemin, sur 340 de profondeur, mesure française.

La batture et les cyprières sont des propriétés publiques à l'usage commun des habitants du dit faubourg. Le plan est exposé à la Bourse.

Conditions: Un quart comptant, et le reste à 7, 12 et 18 mois. 3 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

LE JEUDI, 5 du courant, il sera vendu à la Bourse L'SCLAVE CELY, âgée de 17 ans, bonne cuisinière, blanchisseuse, repasseuse et servante, dans le pays depuis 6 mois, et pleinement garantie.

Conditions: 4 [illegible] de terme, en billets endossés, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés par-devant W. Boswell, notaire, aux frais des acquéreurs. 2 avril

TERRAINS DE LA BATTURE,

Sur les rues de la Nouvelle Levée et Gaiennié, ainsi que sur le chemin public ordonné en 1830.

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 7 avril, il sera vendu à midi, à la Bourse, 18 TERRAINS sur lesquels sont érigés les moulins à scie appartenant ci devant à M. D. F. Burthe, et dans le voisinage immédiat du bel édifice érigé par feu Wm. C. Withers.

Ces terrains sont du nombre des plus appréciables qui aient été offerts en vente jusqu'à ce jour. Ils sont au centre du lieu de débarquement des bateaux à vapeur et du commerce des hauts. Leur proximité du nouveau marché, la valeur croissante des propriétés, et les améliorations rapides qui se font dans cette partie de la cité, joints aux avantages offerts dans les conditions de la vente, ne peuvent manquer d'attirer l'attention des spéculateurs. Toute la droite des terrains de la batture, en face des Nos. 1, 2, 3, 4, 5 et 6, sera vendue en bloc. Les deux moulins et les autres bâtisses ne seront pas inclus dans la vente, les propriétaires se réservant le droit de les enlever avant le 15 juin prochain, époque à laquelle on donnera possession des terrains.

Conditions: Un quart comptant et le reste à 1, 2 et 3 ans, à partir du 1er. juin prochain, en billets endossés à satisfaction, avec hypothèque jusqu'à parfait paiement. 31 mars

PAR ISAAC L. M'COY.

LUNDI, 9 du courant, il sera vendu à midi, à la Bourse, HUIT TERRAINS de valeur, situés rue Philippa, et formant l'encoignure des rues Philippa, Gravier et du Cirque, savoir: le Terrain No. 1, rue Philippa, à 124 pieds de l'encoignure Gravier, mesure 24 pieds 1 pouce de face, sur 97 pieds 4 pouces de profondeur d'un côté, 96 pieds 10 pouces de l'autre, et 27 pieds dans le fond; le No. 2 mesure 24 pieds 12 pouces de face rue Philippa, sur 96 pieds 10 pouces de profondeur d'un côté, et 66 pieds 8 pouces de l'autre; le No. 3, formant l'encoignure Gravier et Philippa, mesure 21 pieds 4 pouces de face sur 101 pieds 6 pouces à la dernière ligne, 100 pieds sur la ligne à l'opposée, et 14 pieds 6 pouces dans le fond; les Nos. 4, 5 et 6, contigus, mesurent chacun 24 pieds de face rue Gravier, sur 100 pieds de profondeur; le No. 7 est situé à 18 pieds de l'encoignure du Cirque, et mesure 22 pds de face, rue Gravier, sur 108 de profondeur; le No. 8, contigu, forme l'encoignure des rues Gravier et du Cirque, et mesure 18 pieds de face à la première rue, sur 110 de profondeur à la seconde; 108 pieds de profondeur sur la ligne à l'opposée, et 36 pieds 4 pouces dans le fond.

Aussi: Deux autres TERRAINS formant l'encoignure des rues Philippa et Hevia; le No. 1, formant l'encoignure, mesure 32 pieds de face à la première rue, sur 96 pieds 8 pouces à la dernière; le No. 2, contigu, mesure 31 pieds 11 pouces de face à la rue Philippa, sur 96 pieds 8 pouces à la dernière. On verra plus amplement la description de ces terrains, sur le plan exposé à la Bourse.

Conditions: 6, 12, 18 et 24 mois de terme, en billets par coupons, endossés à satisfaction, portant hypothèque jusqu'à parfait paiement. Les actes de vente seront passés pardevant W. Y. Lewis, notaire public, aux frais des acquéreurs.

Les bâtisses qui se trouvent sur ces terrains ne seront pas comprises dans la vente, et seront emportées quinze jours après. 3 avril

PAR ISAAC L. M'COY.

LE JEUDI, 5 avril prochain, à midi, à la Bourse, il sera vendu [s'il n'en est pas disposé à l'amiable avant ce jour,]

Le beau MOULIN A SCIE, à vapeur, appartenant à M. William J. Hepp, situé au faubourg Daunois, avec toutes ses dépendances, tel qu'il est maintenant. La machine a été faite par M. J. Seeds, il y a environ 2 ans, et elle travaille aussi bien qu'aucune de celles employées dans cet état; le cylindre a 14 pouces de diamètre et un jeu de 4 pieds. L'acheteur doit s'obliger à enlever tous les édifices et matériaux du terrain où ils se trouvent maintenant, d'ici au 1er. mai prochain.

Aussi, en même temps et au même lieu, des ESCLAVES, acclimatés, tous jeunes et en bonne santé, habitués au travail du moulin à scie. Ils seront vendus avec ou sans le moulin, à l'amiable.

Pour les conditions et renseignemens, s'adresser à Thomas Toby, rue Bienville; Wm. J. Hepp, sur les lieux, ou à l'encanteur ci dessus. 14 mars

PAR ISAAC L. M'COY.

SAMEDI, 14 avril prochain, à midi, il sera vendu à la Bourse, en vertu d'un ordre de l'hon. Cour des Preuves pour la paroisse d'Orléans, les propriétés suivantes dépendantes des biens de communauté entre feue Marie B. Williams, femme de Jas. Vance, et le dit James Vance, savoir: Deux ESCLAVES de prix, acclimatés; Hannah, âgée de 24 ans, et Judith, de 26 ans. La première est bonne cuisinière, et la seconde est bonne blanchisseuse, repasseuse et domestique de maison; ils sont bons sujets et garantis.

Aussi au même lieu et à la même heure, tout un ILET DE TERRAINS, No. 12, borné par les rues Jackson, Jersey, des Lauriers et Philippe, au faubourg Lafayette, paroisse Jefferson, ayant 290 pieds de face à la première rue, 300 à la seconde, 300 à la troisième et environ 290 à la dernière, mesure française.

Aussi un autre TERRAIN, No. 63, dans le même faubourg, mesurant 60 pieds de face sur la rue Rousseau, entre les rues Cours-Panis et Philippe, sur 150 pieds de profondeur, mesure française.

Aussi un autre TERRAIN, No. 7, dans l'Ilet No. 14, situé dans les Communes entre cette ville et le faubourg Ste. Marie, encoignure Jackson et Villeré, ayant 60 pieds à la dernière, sur 120 de profondeur.

Aussi, un autre TERRAIN, No. 8, même Ilet et position, ayant 60 pieds de face à la rue Villeré, sur 120 de profondeur. Aussi: 12 actions des "Merchants Insurance Stock; un cheval et un dray.

Conditions: comptant. Les actes de vente seront passés pardevant Wm. Y. Lewis, notaire. 8 mars

GUILLAUME a l'honneur de prévenir les habitans de la Nouvelle-Orléans ainsi que les étrangers, qu'à commencer de dimanche prochain, 11 mars, il sera lui-même à sa maison du lac, et qu'il donnera à déjeûner et à diner, en attendant l'ouverture générale qui est très-prochaine, laquelle sera annoncée dans tous les journaux; il espère que l'indulgence du public, qui a pu s'effacer un instant, dans l'attente d'un mieux qui n'a jamais été [ne pouvant faire différemment, la maison n'étant pas finie,] le dédommagera des peines et fatigues qu'il se donnera pour satisfaire les personnes qui l'honoreront de leur patronnage.

Il prie les personnes auxquelles il avait annoncé que sa maison serait ouverte le premier mars, de l'excuser, vu que ce n'est pas sa faute si elle n'est pas finie; il croyait d'après la parole qu'on lui en avait donnée pouvoir de même donner la sienne avec certitude, mais il s'est trompé, néanmoins il fera avec plaisir tout ce qu'il pourra pour que l'on trouve chez lui l'utile et l'agréable.
7 mars—10 GUILLAUME.

CHAPEAUX BLANCS, SOULIERS, &c.—Rue de la Levée, No. 80. MALCOM M'CALLUM a reçu par le navire Creole, capitaine Warsaw, un joli assortiment de CHAPEAUX blancs de différentes formes et qualités; aussi, de jolis ESCARPINS, SOULIERS ET BRODEQUINS. 6 mars

SUCRE EN PAIN.—100 barils sucre rafiné de qualité supérieure, à vendre par
5 mars YORKE, MACALESTER & CO.

25 casks refined Whale oil, for sale by
f 10 THAYER, HURD & Co. 29 Magazine

EN débarquement de la Lise & Aimee, venant de Bordeaux.

10 balles couvertures 3 points: 12 barriques vin rouge, vieux, St. Estèphe; 24 tierçons vinaigre blanc, qualité supérieure; 23 caisses grand vin, château Lafitte; 46 do. grand vin, chateau Léoville; 6 tierçons vin blanc, Haut Barsac, à vendre par
21 fév T. NICOLET & CO.

VIN DE MARSEILLE, &C.—10 pipes de Vin de Marseille, 4000 Sacs de Genêt, et 2000 sacs de Sel, à vendre par
THAYER, HURD & Co.
23 mars rue des Magasins, No. 29.

VENTES PAR LE MARSHAL.

L. C. [illegible] vs. S. Briant.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi 4 avril, à 5 heures, au Principal, 2 [illegible], 8 Chaudières, un lot de Plats et 3 Jalousies. L. DAUNOY,
4 avril marshal.

Simon [illegible] vs. Joseph [illegible].

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'honorable B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi 14 avril, à midi, à la Bourse, une Jument noire, saisie dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
4 avril marshal

Archer O'Neal vs. Norvey, alias Oddy.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 16 avril, à 4 heures, au Principal, deux Tables, une Glace, un Sopha, une Psychée, une Armoire, &c. saisies dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
4 avril marshal.

Joseph Adams vs. M. W. Backer.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. C. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente jeudi 12 avril, à 4 heures, dans la batisse de Walden, rue Tchoupitoulas, 3 tables à manger, 3 bois de lits, un armoir et autres articles saisis dans l'affaire ci-dessus.
31 mars L. DAUNOY, marshal.

D. F. Walden vs. Wm. Carper.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé par l'hon. Ch. Gayarré, juge président de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi 7 d'avril, à 4 heures, à l'encoignure des rues St. Joseph et nouvelle-Levée, un lot d'outils, un tour, un poële, un bureau, 2 presses, et autres objets saisis [redacted]
30 mars

St. Fort [redacted]

EN vertu d'un [redacted] l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, samedi, 7 avril, à 4 heures, au Principal, un Armoire, trois Tables, 12 Chaises, une Glace, &c. Saisis dans l'affaire ci-dessus.
27 mars L. DAUNOY, marshal.

C. Adams vs. Wm. Carper.

EN vertu d'un writ fieri facias à moi adressé par l'hon. P. Smith, juge conseiller de la Cour de Cité, j'exposerai en vente, lundi, 9 avril prochain, à 4 heures, encoignure St. Joseph et Nouvelle Levée, une Roue de Tourneur, en fer fondu, saisie dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
27 mars Marshal.

Madame R. Bitter vs. M. Claire.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'hon. B. Beauregard, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, vendredi 6 avril, à 4 heures p. m., au Principal, un bureau, des chaises, une table, une glace, des fers à repasser, etc., saisis dans l'affaire ci dessus. L. DAUNOY,
28 mars marshal.

G. Handly vs. Allopey.

EN vertu d'un writ de fieri facias à moi adressé, par l'hon. G. Préval, juge conseiller de la cour de cité, j'exposerai en vente, mardi, 10 avril, à 4 heures au Principal, une quantité de meubles telle que matelas, bois-de-lits, batterie de cuisine, &c. &c., saisis dans l'affaire ci-dessus. L. DAUNOY,
28 mars marshal.

ART CURIEUX

De filer le verre en fusion et de Souffler toute espèce de Figures et d'Ornemens.

RUE DE CHARTRES, No. 115.

Au dessus du magasin de bijouterie de Mr. Mai.

MR. FINN

ANNONCE respectueusement aux habitans de cette ville, qu'il donnera quelques séances publiques, sur l'art intéressant qu'il professe; il peut assurer aux personnes disposées à favoriser les beaux-arts, que ce spectacle est vraiment digne de leur attention. Le procédé qu'il emploie pour former instantanément des figures ou des animaux, avec le verre fondu, est un travail extraordinaire qui excite l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui en sont témoins. Aucune description ne peut donner une idée du plaisir qu'il procure.—Les diverses productions de l'artiste sont à vendre; ce sont des objets d'art rares et curieux, parfaitement convenables pour cadeaux à un parent ou à une amie.

Prix d'entrée.—Cinquante cents, enfans moitié prix.

Les billets pour les entrées par abonnement $1, ne peuvent se transférer.

Le salon est ouvert de 10 heures du matin à 2 de l'après midi et de 3 à 9 du soir. 19 jan.—4m.

D'importation récente à vendre par

P. ROMAIN,

Rue de Chartres Nos. 97 & 182.

UN grand assortiment de parfumeries de premier choix, consistant en crême d'amande amère, savon cosmétique d'amande amère, savon à la rose, à la violette, au musc, pommade, crême de Perse, crême de limaçon, opiat, eau de Cologne véritable, eau de Lavande à la rose, ambrée &c.

Aussi—Bretelles en gomme élastique, do. en soie, en coton &c., cuis pour lanternes de toutes sortes, Boîtes et perruques pour essayer les coiffures, ainsi que peignes de toutes les qualités; canifs, rasoirs, ciseaux fins &c. 15 fév.

ARDOISES A VENDRE.—A bord du Niagara, venant de Liverpool, 2,800 Ardoises 24 × 12; 6,000 dito 22 × sur 11; 6,300 dito 20 × sur 10; 3,800 dito 18 × 9. A vendre par
22 mars THEOD. NICOLET & CO.

PENSION BOURGEOISE.

UNE famille respectable de cette ville, demeurant dans un des meilleurs quartiers de la ville, désirerait prendre cinq ou six pensionnaires décents. S'adresser rue Copé, No. 47.

N. B. Il y a des chambres garnies à louer.
27 mars—7

MAQUEREAU & SAVON, 76 barils No. 1; 20 do. No. 2, et 200 demi caisses savon, en débarquement et à vendre par
30 mars LINCOLN & GREEN.

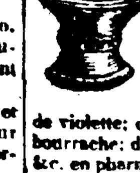

Le soussigné vient de recevoir par le brick Authentic, et le navire Louise Eliza, de Bordeaux, les articles suivants, qu'il vendra à des prix modérés: savoir,

Sangsues choisies, à 50 et 75 cents; seringues à soi-même et seringues d'enfans; bassins garnis en crin; tisane de pavots choisies; fleurs de coquelicot; do. de violette; do. de guimauve; do. de mauve; do. de bourrache; do. de tilleul; pois d'Iris; néroly, surfin, &c. &c. en pharmachie, d'importation antérieure, 50 sacs bouchons de fioles, superfins; gomme arabique de Turquie; eau de Cologne, 1re. qualité; pâte pectorale, de Reynauld, par boîtes et par douzaines, &c. &c.
7 mars FORESTIER, pharmacien.

AVIS

Aux Amateurs de Harpe.

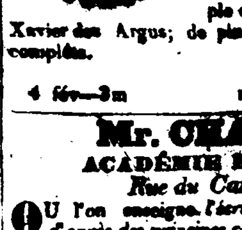

A VENDRE par le soussigné, deux superbes Harpes à double mouvement, en acajou moucheté et à rosace, de la fabrique d'Erard frères, à Paris. Ainsi que plusieurs méthodes pour la harpe, à simple et double mouvement, par Xavier des Argus; de plus, plusieurs jeux de cordes complets. LEPAGE.
Professeur de musique,
4 fév—3m rue Ste. Anne, No. [illegible].

Mr. CHAPMAN.

ACADÉMIE D'ÉCRITURE,

Rue du Canal, No. 45,

OU l'on enseigne *l'écriture dans tous les genres, d'après des principes certains.*—Sa méthode pour l'enseignement de cet art utile, est entièrement différente de toutes celles qui ont été introduites jusqu'ici dans cette ville. *Elle donne en peu de tems, une écriture pratique utile et permanente, qui convient parfaitement aux dames* et aux messieurs de tout âge—c'est la seule méthode (dit l'Institut d'Albany) qu'on puisse acquérir en un nombre limité de leçons.—Heures de leçons, pour les dames, de 9 heures du matin à 1 heure de l'après-midi; pour les messieurs, de 7 à 8 heures du matin, et de 3 à 9 de l'après-midi. On enseignera avec succès la taille des plumes à tous les élèves.

Pour plus amples informations, s'adresser à cet établissement.

Pour les renseignemens s'adresser à MM. J. Hagan, Nathaniel Dick, rév. C. M. Hall, J. Jeddon, A. Hennen, rév. F. Clapp, J. A. B. Merton, général Wm. L. Robeson, et Isaac T. Preston.

N. B. On exécutera dans le meilleur goût, des cartes de visite et de profession pour les dames et les messieurs, registres de famille, certificats de mariage, diplômes, titres d'Albums, et toute sorte d'écriture, soit simples, soit enjolivées. [illegible]

CUIRS SECS, à vendre par
20 mars YORKE, MACALESTER & CO.